Extrait du Urgences-Online

http://www.urgences-serveur.fr/mode-d-emploi-pour-le-redacteur,141.html

Mode d'emploi pour le rédacteur

- Club UOL - Infos - Mode d'emploi - Rédacteurs -

Date de mise en ligne : mardi 9 novembre 2004

Urgences-Online

Tout article rédigé dans l'interface "rédacteur" est proposé par l'auteur au comité de relecture avant sa publication sur l'internet.

Rédiger ou modifier un article

première étape : La connection

- Entrez l'adresse suivante dans votre navigateur : "http://www.urgences-serveur.fr/"
- En bas de page cliquez sur le lien "administration"

- Entrez votre nom (sans accents !) et le mot de passe qui vous ont été communiqués.

Note importante

Dans un but de simplicité, les mots de passes "rédacteurs" sont identiques. IL FAUT CHANGER VOTRE MOT DE PASSE ! Pour cela, cliquez sur "modifier vos infos personelles" dans la barre de gauche, puis sur "informations personnelles". La modification du mot de passe se fait en bas du formulaire, et n'hesitez pas a completer vos autres informations. Gardez votre mot de passe secret ! Une suite de chiffre, lettres, majuscules, minuscules, comprenant au moins 5 caracteres est fortement recommandé !

Deuxième étape : La création d'un article

Vous souhaitez rédiger un nouvel article :

- Cliquez sur l'icone "Ecrire un nouvel article", dans la colonne de gauche, vous accédez à l'interface de rédaction.

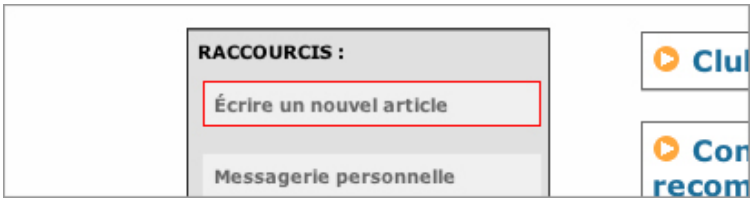

- Entrez le titre de l'article dans le champ "Titre" (obligatoire), vous pouvez lui ajouter surtitre/soustitre/ou une

introduction.

- Sélectionnez la rubrique dans laquelle votre article va s'insérer (menu déroulant).

- **Mise en forme du texte**

Le plus simple est d'utiliser votre logiciel de traitement de texte habituel (MS Word) et d'installer la macro « macro_UOL.dot » réalisée par Alexis Dupont-Roc.

cliquez sur ce lien pour la procédure d'installation et d'utilisation

Si la mise en forme ne vous convient pas, vous pouvez utiliser les codes suivants dans la zone de texte de l'interface de rédaction :

{{{ }}} vous permet de créer un titre de niveau 1 : le texte est automatiquement mis en caractère majuscule, prend la couleur orange et se trouve souligné d'un trait gris fin.

{{ }} vous permet de créer un titre de niveau 2 ou de passer un mot ou un groupe de mot en caractères **gras**.

{ } vous permet de créer un titre de niveau 2 ou de passer un mot ou un groupe de mot en caractères *italique*.

- Si vous ne comprenez rien (? ! ? ? ?) , ou si vous ne savez pas comment réaliser votre mise en page, n'hesitez pas a me contacter avant tout ! Cela est preferable a un article qui s'afficherait mal.

- Une fois votre article rédigé, n'oubliez pas de cliquez sur "Valider".

- Si vous êtes satisfaits de votre mise en forme, cliquez sur "Demander la publication de cet article".

Deuxième étape (bis) : La modification d'un article

Vous souhaitez corriger un article :

- Cliquez sur l'icone "A suivre", en haut a gauche, vous obtiendrez la liste de vos articles en cours de rédaction.

Copyright © Urgences-Online

- En cliquant sur le titre d'un de vos articles en cours de redaction, vous en aurez un aperçu.

- Si vous desirez apporter des corrections, modifications, etc.. cliquez sur le bouton "modifier cet article" (haut ou bas de page, a droite).

- Vous avez donc accès à l'article, vous pouvez modifier son titre, lui ajouter surtitre/soustitre/ou une introduction.

- **NE MODIFIEZ PAS LA RUBRIQUE DANS LAQUELLE IL EST INSERE ! LA DATE DE CREATION DE L'ARTICLE EST CELLE DE LA MISE EN LIGNE (réalisée par l'administrateur)**

- **CONSULTEZ LES "RACCOURCIS TYPOGRAPHIQUES" en cliquant sur le " ?" juste au dessus de la zone contenant le texte de l'article.**

en résumé :

- Effectuez les modifications souhaitées sur le contenu, la mise en forme, etc.. puis cliquez sur "valider" en bas de page. Visualisez votre travail, avant la demande de publication sur le site.

- Si vous êtes satisfaits de votre mise en forme, cliquez sur "Demander la publication de cet article"

ATTENTION :

- Tout article "proposé à la publication" et validé par un administrateur devient figé.
- Vous ne pourrez plus modifier un article (meme si vous en êtes l'auteur), une fois qu'il est en ligne. Il vous faudra demander à l'administrateur le droit à la modification.

Copyright © Urgences-Online